

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Damaye, 21 \[septembre 1849\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Damaye, 21 [septembre 1849]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Damaye](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 septembre 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Damaye](#)

Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

Description

RésuméGodin établit le débit du compte de Damaye 8,45 F après les différentes remises de celui-ci d'un montant de 574,55 F. Godin indique à Damaye qu'il ne lui accordera à l'avenir qu'une remise de 2 % sur le prix des appareils, « mais je peux vous être plus utile d'une autre manière ». Il l'informe enfin que les cuisinières de

60 cm et 54 cm lui seront vendues à un prix supérieur de 5 F si la commande ne comprend pas aussi un nombre trois fois plus grand d'autres cuisinières.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDamaye

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéCommerce

BiographieQuincaillier à Saint-Quentin (Aisne) au milieu du XIXe siècle, distributeur d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation2 p. (388, 389)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1849

388

Recomps
1^{ère} = 21

Monsieur Nottel
 sous me faite par votre lettre du 14^{me} la demande y faite de visin
 je suis pour pour faute de renseignements sur votre maison de ~~me~~ dire de votre intention est de savoir les objets que vous me demandez contre remboursement je m'empresse aussitôt de vous en faire l'expédition

Lettre
21

agréz M^{me} mes salutations
 Monsieur Duprez Breghin
 expédiez moi à franc 66 les meubles que je vous en demandis puisqu'il ne vous est pas agréable de me traiter aux meme conditions que par le passé

Quantité
21

agréz
 Monsieur Damaye
 vous est rendu pour vos diverses remise de fr 546.55 resté donc votre debit sur les factures dont me parle votre lettre fr 48.65 veuillez tenir note que pour la prompte expédition des affaires je ne puis m'arrêter sur des différences de remise et qu'il ne vous sera accordé que 2% désormais si j'ai à vous avantage dans votre vente a ne sera pas sur un rabais dans mes conditions mais je puis vous être plus utile d'une autre manière

agréz M^{me} S S
 M^{me}
 veuillez prendre note que toute commande que se pourriez me faite désormais en 5^{me} 60 fr et 54 qui ne serait pas accompagnée d'un nombre au moins trois fois aussi grand d'autre visin ne se seront expédies qu'autant que vous consentirez

par votre commande a les payer 5 francs
plus a piece

- 4^{6^{me}} 21 adresse a M. M. Beaume. exvred,
Guerin. De chauny, Boulanger de Marolles.
22 Damaye de st Quentin ganot 1^{er} 4^{6^{me}}
24 kaplaie de Lafere, Bossut Darisone, Brunot de trelon
Broquet de lacapelle, vaillant de soissons.

compaigne

21

Monsieur Blassieu Demarez M. Paris
de peu d'economie que j'ai pense que vous
trouveriez a recevoir par eau les troischantillons
que je vous ai expedies mais engage a se les faire
parvenir par voiture au raison de 4 p. 25
pour tout transport je

je me suis permis de vous mettre une
cuis^{se} de boya avec chaud^{re} afin de vous faire
remarquer que les deuxchantillons demandis ne
vous suffisoient pas pour apprecier ma fabrication
je regrette que vous ne vous soyez pas decide a me
demander de mes grandes id^{es} quand a la D^e
belle vente a compaigne
60 et vous me la regleriez si vous le jugez
convenable apres que vous en aurez fait la vente
ag. M. M.

Pequins

23

Monsieur Lefret
je retire de votre lettre du 22 que j'ai pt
je 169 20 au 30 avant sur l'emin l'elard
dont je vous credit

je vous retourne sur devis proteste je 104, 96
et vais vous expedier les sept demandis
ag. M. M.